



L'HÔPITAL
Nord Franche-Comté

Pierre ROCHE

Directeur

M. René HANSER

Association de retraités PSA – site de Sochaux

1 ter, avenue du Général Leclerc – F

25600 SOCHAUX

Trévenans, le 19 avril 2017

Site de Trévenans

☎ 03. 84. 98. 30. 00
dir-generale@hnfc.fr

100 route de Moval
CS 10499 Trévenans
90015 BELFORT Cedex

Votre correspondant : Estelle COSSEC

Nos Réf. : PR/EC – 2017-003

Objet : Votre courrier du 4 avril 2017 relatif au Nouvel hôpital

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 4 avril 2017, vous nous avez fait part de vos interrogations concernant la mise en service du Nouvel hôpital de Trévenans.

En préambule, je tiens à rappeler qu'au regard de l'ampleur du déménagement de deux hôpitaux sur un seul site, un temps d'installation est nécessaire à la mise en place des services et des organisations.

En effet, le déménagement de l'HNFC n'est pas un simple transfert des services de Belfort et de Montbéliard. En effet, durant ces trois dernières années, l'intégralité des organisations ont été repensées pour recentrer les soignants sur la prise en charge des patients et pour s'adapter à la nouvelle architecture du bâtiment.

En outre, la prise de possession des locaux du Nouvel hôpital à Trévenans s'est accompagnée de difficultés liées aux bâtiments et à la mise en service des nouveaux outils de téléphonie. Ces dysfonctionnements sont aujourd'hui, en majorité, résolus.

Concernant l'accueil, l'orientation et la prise de rendez-vous, nous avons renforcé l'équipe des hôtesses d'accueil en ayant recours à cinq volontaires en service civique pour orienter les patients au niveau des consultations, et ce, depuis leur ouverture le 17 janvier 2017.

De plus, face à l'affluence des patients au niveau des consultations au rez-de-chaussée et dans l'attente de l'amélioration complète de la téléphonie, une organisation temporaire a été mise en place afin d'accueillir rapidement les patients venant prendre rendez-vous.

Par ailleurs, concernant la prise en charge aux urgences, il convient de préciser que les difficultés ne proviennent pas d'une insuffisance d'effectifs. L'effectif tant médical que soignant a été dimensionné correctement pour accueillir les 200 à 250 passages par jour. Toutefois, l'HNFC doit continuer à améliorer l'organisation de ce service afin de rendre celle-ci plus fluide et de diminuer le temps d'attente des patients.

S'agissant des parkings, l'HNFC a fait le choix de les rendre payants afin de réduire le temps de stationnement, d'éviter le stationnement « sauvage » (proximité de la gare TGV) et favoriser les transports en commun. Toutefois, le stationnement étant gratuit durant 2h30, 80% des usagers ne devraient rien avoir à payer.

Enfin, comme vous, je regrette la fréquence très faible des bus en provenance de Montbéliard. Nous avons alerté les élus du Pays de Montbéliard à de nombreuses reprises par courrier et lors des Conseils de surveillance de l'Hôpital. Nous continuons de suivre cette question avec la plus grande attention.

En espérant vous avoir rassuré, je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, à l'expression de mes salutations distinguées.



Le Directeur,


Pierre ROCHE